

Appel à candidatures du programme Culture Moves Europe pour la mobilité des artistes



Echéance : 31 mai 2023

Thématiques	Culture
Objectif général	<p>Le présent appel s'adresse aux artistes, créateurs et professionnels de la culture travaillant dans tout secteur culturel, à l'exception du secteur audiovisuel, désireux d'une expérience de mobilité à l'étranger.</p> <p>Dans la ligné du programme I-Portunus, Culture Moves Europe représente le programme de mobilité des artistes, des créateurs et des professionnels de la culture entre tous les pays participant au programme Europe Créative. Bien que financé par le volet Culture d'Europe Créative, il est mis en œuvre par l'institut Goethe.</p>
Type d'activités soutenues	<p>Le programme de mobilité vise à permettre aux professionnels des secteurs culturels et créatifs de se rendre à l'étranger pour leur développement professionnel ou des collaborations internationales afin de co-produire, co-créeer ou présenter leurs œuvres à de nouveaux publics. Il est particulièrement axé sur les artistes émergents.</p> <p>A noter qu'un second appel sera lancé en janvier 2023 à destination des organisations proposant régulièrement des résidences ou d'autres types de projets culturels liés au lieu et qui souhaitent accueillir des artistes et des professionnels de la culture.</p>
Budget	<p>Grâce à un budget total de 21 millions d'euros pour la période 2022-2025, le programme financera la mobilité d'environ 7000 individus.</p> <p>La bourse de mobilité couvre les frais de voyage (350 € aller-retour jusqu'à 5 000 km et 700 € aller-retour pour les distances supérieures à 5 001 km) et 75 € d'indemnité journalière pour contribuer aux frais de subsistance et d'hébergement.</p>

	Plusieurs compléments sont également prévus, notamment une somme additionnelle (350€) aux frais de voyages pour les artistes n'utilisant pas le transport aérien. Des fonds complémentaires sont disponibles pour les personnes en situation de handicap, les candidats en provenance ou à destination de régions ultrapériphériques, les familles avec un enfant de moins de 10 ans.
Critères d'éligibilité	<p>L'appel s'adresse aux individus (artistes, créateurs ou professionnels actifs dans les secteurs culturels) ou à un groupe d'un maximum de 5 individus ayant le même projet de mobilité. Les secteurs éligibles sont : architecture, patrimoine culturel, design et mode, traduction littéraire, musique, arts du spectacle et arts visuels.</p> <p>La durée totale de la mobilité à l'étranger doit être comprise entre 7 et 60 jours (y compris les jours de voyage), ou maximum 21 jours pour les groupes. La mobilité doit être ininterrompue, et commencer dans l'année suivant la signature du contrat.</p>
Calendrier	<p>Publication de l'appel : 10 octobre 2022</p> <p>Date limite de dépôt des candidatures : 31 mai 2023</p> <p>Des appels « roulants » pour tous les secteurs à la fois seront ouverts chaque année entre l'automne et le printemps.</p> <p>Date de publication des résultats : premier « cut-off » le 31 octobre, puis environ tous les mois.</p>
Liens	<p>Appel à projets</p> <p>Plateforme de dépôt des candidatures</p> <p>Page du programme Culture Moves Europe</p>

Contact
 Anna GRIMAULT
 anna.grimault@paysdelaloire.eu
 0032 2 235 04 18